BOUGY-VILLARS

MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 07-2026

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Budget 2027

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission :
Lundi 9 novembre 2026, à 18 h 30, à la maison Bodzérane

Bougy-Villars, le 20 octobre 2026

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE BOUGY-VILLARS,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous présente le budget de fonctionnement pour l'année 2027 conformément aux articles 5 à 9 du règlement sur la comptabilité des Communes (« RCCom »).

Vous trouverez ci-dessous un comparatif du budget 2027 avec celui de 2026, et avec les comptes 2025 qui a été le premier exercice sous le format MCH2 pour notre commune.

Compte de résultat (en CHF)	Budget 2027	Budget 2026	Comptes 2025	Evolution budget 2027/2026 (%)
Revenus	5'318'900	5'740'090	7'269'770	- 7.3%
Charges	5'492'927	6'003'678	6'240'618	-8.5%
Résultat	-174'027	-263'588	1'029'152	

Du côté des revenus, en baisse de -7.3% sur le budget 2026, nous pouvons mettre en exergue les points suivants :

- Le budget 2027 a été construit sur une **projection prudente et factuelle des recettes fiscales**. En effet le recul observé à ce jour pour 2026, notamment sur l'impôt sur le revenu, nous a conduit à ajuster les recettes attendues pour 2027. Le total des impôts escompté est ainsi de CHF 4'392'500.-, en baisse de CHF 314'000.-, respectivement de 6.7% par rapport au budget 2026 et de 28.0% par rapport au résultat « exceptionnel » de 2025.
- En raison de la décision unilatérale et avec effet immédiat en ce début d'année de la société **Schenk SA de ne plus acheter notre récolte de raisin**, la recette se situant historiquement entre CHF 90'000.- et CHF 110'000.- n'apparait plus dans nos comptes. Cela n'a toutefois pas d'incidence notable sur notre résultat global car comme nous le verrons plus loin les charges liées à notre vignoble sont également revues en forte baisse.

En corrélation avec le recul attendu des recettes fiscales la **Municipalité a bien évidemment ajusté au plus près les dépenses** sur lesquelles elle peut agir, afin de présenter un budget le plus équilibré possible.

Ainsi, **du côté des charges, en baisse de -8.5%** sur le budget 2026, nous pouvons faire les commentaires suivants :

- La **péréquation financière** globale budgétée est en baisse de CHF 261'000.- à CHF 3'096'000.- soit – 7.7% par rapport au budget 2026. Cela représente 56.3% de nos charges et 70.5% des recettes fiscales attendues.

- Globalement le **coût des activités couvertes par des associations intercommunales** (formation et accueil de jour, feu, protection civile, promotion économique et station d'épuration) est stable à CHF 572'000.- (CHF 573'000.- en 2026). Cela représente 10,4% de notre budget.
- Dans les charges 2027 le montant total des **amortissements** est de CHF 333'140.-, respectivement 6.1% du budget.
- La fin brutale de notre contrat avec Schenk SA nous a conduits à revoir l'organisation de la gestion de notre vignoble. Celui-ci est désormais en location auprès de deux vignerons bodzérans que nous remercions, avec pour contrepartie la remise des bouteilles nécessaires aux activités de la Municipalité et du Conseil général. Les **coûts de gestion de nos vignes,** se situant entre CHF 77'000.- et CHF 100'000.- environ selon les années, n'apparaissent donc plus dans le budget communal.
- Seule réelle nouveauté de ce budget, et en lien avec la fin de la rénovation du centre du village, **deux vélos électriques** Broom (réseau SEFA) seront mis à disposition de la population en test au printemps prochain. Cela représente une charge de CHF 7'500.- pour 2027.

Dans le détail et par fonction, le compte de résultat se présente ainsi :

Compte de résultat : Revenus	Budget 2027	Budget 2026	Comptes 2025
Administration Générale	144 700	143 730	150 584
Ordre et sécurité publique	0	0	4 915
Formation	0	0	0
Culture, Sports, Loisirs et Eglises	1 000	500	1 593
Santé	0	0	0
Sécurité sociale	0	0	0
Trafic	64 300	59 100	46 831
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	350 900	380 310	439 242
Economie publique	10 000	97 500	113 974
Finances et impôts	4 748 000	5 058 950	6 512 631
Total	**5 318 900**	**5 740 090**	**7 269 770**

Compte de résultat : Charges	Budget 2027	Budget 2026	Comptes 2025
Administration Générale	746 420	844 540	762 234
Ordre et sécurité publique	125 400	134 000	124 237
Formation	251 000	251 050	242 775
Culture, Sports, Loisirs et Eglises	184 739	208 649	100 028
Santé	3 000	2 900	3 002
Sécurité sociale	136 741	160 021	82 564
Trafic	366 648	374 618	232 813
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	400 582	441 610	476 351
Economie publique	53 967	127 500	127 586
Finances et impôts	3 224 430	3 458 790	4 089 028
Total	**5 492 927**	**6 003 678**	**6 240 618**

Le compte de résultat 2027 budgété affiche donc un **excédent de charges de – CHF 174'027.-.**

Il est important de noter que la **marge brute d'autofinancement reste positive à CHF 206'923.-**, soit à un niveau proche de celle du budget 2026 à CHF 207'849.-.

L'excédent de charges 2027 sera le cas échéant couvert par la **réserve de politique budgétaire** de CHF 12'130'614.- dont dispose la commune au 1er janvier 2026.

Le budget 2027 peut être qualifié d'« assez conservateur » du côté des recettes. Du côté des dépenses des choix clairs ont été faits afin de maintenir les charges en adéquation avec les revenus prévisibles.

Ce budget doit ainsi permettre de fonctionner de manière efficace et professionnelle, d'entretenir de manière adéquate nos infrastructures communales et notre parc immobilier, et d'offrir un service et des prestations de qualité à nos concitoyens.

Budget 2027 dans le détail

Le document « Budget 2027 » annexé à ce préavis comprend également les données du budget 2026, ainsi que les comptes 2025.

Pour chaque rubrique, nous avons choisi d'indiquer en italique un explicatif de la position concernée et la raison éventuelle d'une hausse/baisse du montant prévu. Cela souligne la volonté de transparence sur l'activité de la Municipalité et facilite la compréhension du budget.

Dès lors dans notre préavis nous limitons nos commentaires et explications aux éléments essentiels du budget et aux changements significatifs par rapport à l'an passé.

0 Administration générale

012 Exécutif, le budget **salaires et commissions des autorités (3000.00)** est porté à CHF 150'000.- contre CHF 130'000.- pour le budget 2026 et CHF 169'744.- dans les comptes en 2025. Cela reflète le volume important des activités de la Municipalité et la complexité accrue à la fois des dossiers et de la législation en vigueur.

0220 Administration générale, **salaires du personnel (3010.00)**, à la suite du départ à la retraite de notre secrétaire communale qui était à 80% et au départ de notre secrétaire adjointe à 20%, nous avons désormais un tandem à 70% et 50%. Le volume salarial reste identique à 2025, avec des charges sociales en légère baisse compte tenu de l'âge clairement plus bas de notre nouvelle équipe. Dans le budget 2026 nous avions prévu une période de travail en commun pour la passation des dossiers, ce qui s'est effectivement concrétisé ce printemps.

3113.30 Matériel informatique, après 5 ans de service, nous avons prévu une mise à niveau de notre infrastructure informatique et de changer les ordinateurs portables de la Municipalité et de la greffe, coût total prévu CHF 12'000.-.

3132.00 Honoraires conseil externes, Ce poste de CHF 35'000.- concerne les frais pour la gestion de nos archives et les éventuels frais d'avocats. En 2026 le budget était de CHF 54'000.- car il comprenait les honoraires du « chasseur de tête » qui nous a accompagnés dans le processus de recrutement de notre greffe.

3 Culture, Sport, Loisirs et Eglise

32 Culture, Prestations de service et de tiers (3130.00), le montant prévu pour les manifestations passe de CHF 11'000.- en 2026 à CHF 16'000.- en 2027 car nous aurons la Fête des habitants l'an prochain (tous les deux ans).

5 Sécurité sociale

3612.00 Parts aux communes et associations intercommunales, le poste concerne l'Arasmac : CHF 1'000.- prévu en 2027 contre CHF 12'350.- l'an passé. Une nouvelle structure (ERAS) est en cours d'implémentation et l'Arasmac, qui devrait disparaitre en 2028, a pour objectif de fonctionner sur ses réserves en 2027.

5450.0 Prestations aux familles, **Réseau d'accueil de la petite enfance (3612.00),** la diminution de charges de CHF 11'930.- par rapport à l'an passé pour un total de CHF 135'741.- reflète la baisse de fréquentation pour Bougy-Villars.

6 Trafic

6151 Places de stationnement, Loyers et fermages des biens-fonds PA (4470.00), avec la fin des travaux au centre du village et la mise en place d'un contrôle régulier du stationnement, nous attendons une hausse des recettes de macarons et de l'horodateur, et nous portons les revenus totaux escomptés (loyers du parking compris) à CHF 61'500.- contre CHF 55'200.- en 2026.

6299.9 Transports publics non mentionné ailleurs, Prestations de services et de tiers (3130.00) voir commentaire sur les vélos électriques en page 3.

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

7200.00 Traitement des eaux usées, Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes (3132.00). Les travaux de mise à jour de notre système d'information du territoire SIT sont pour l'essentiel terminés et cela permet une baisse du budget à CHF 10'000.- contre CHF 30'000.- pour 2026.

7200.00 Traitement des eaux usées, Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA (3300.00). L'amortissement annuel de CHF 103'931.- du préavis 01/2005 (réalisation canalisation, corr. carrefour et équipement Sus-chez-Callin) est arrivé à son terme en 2026. Cela diminue de manière importante les charges d'amortissement et permet de prévoir une reconstitution des réserves **(3510.00 Attribution aux financement spéciaux)** pour un montant de CHF 47'810.- l'an prochain.

7200.00 Traitement des eaux usées, Part aux communes et associations intercommunales (3612.00). Le budget de l'AIEE (station d'épuration) progresse à CHF 148'036.- contre CHF 137'000.- l'an passé. La hausse est liée au renforcement du personnel et à la nouvelle clé de répartition intercommunale.

73 Gestion des déchets, Prestations de services de tiers - collecte et transport des déchets incinérables (3130.06). La hausse de CHF 2'000.- est liée à l'augmentation prévue des coûts de la collecte des déchets et la mise en place de deux containers pour les biodéchets dans le village.

8 Economie publique

8501 Vignes, voir les commentaires en page 2 et 3 de ce préavis.

9 Finance et impôts

91 Impôts, comme indiqué en introduction, nous avons budgétisé des **revenus fiscaux totaux** en baisse de CHF 314'000.- à CHF 4'392'500.-. Cette baisse concerne l'impôt sur le revenu, avec un recul attendu de CHF 400'000.-. Les autres postes d'impôts ordinaires sont soit stables soit légèrement en hausse.

Pour les impôts conjoncturels (droits de mutation, impôt sur les successions et donations, gains immobiliers et impôt sur les frontaliers), nous avons renouvelé notre prudence avec des recettes attendues à CHF 115'000.- contre CHF 150'000.- pour 2026.

9630 Immeubles du patrimoine financier

Tous les immeubles du patrimoine financier sont désormais raccordés au CAD. Les taxes de raccordement ont été payées en intégralité et nous attendons le paiement avant la fin de l'année des subventions cantonales qui figuraient au budget 2025.

Les **coûts d'entretien** sont détaillés pour chaque bâtiment du patrimoine financier sous le compte 3430 dans le document annexé « Budget 2027 ». La Municipalité s'assure du bon état de ses bâtiments en planifiant régulièrement les rénovations nécessaires en coordination avec la régie Naef qui gère les locations.

Parmi les travaux plus conséquents prévus en 2027, il y a le changement de la porte d'entrée des deux appartements **bâtiment au chemin de la Fin 2 (9630.2)** pour environ CHF 9'000.-, et des travaux de rénovation (peinture, équipement) pour CHF 11'000.- à **la maison Bodzérane, Grand Rue 11 (9630.6).**

Conclusion de la Municipalité

Comme détaillé en introduction, la Municipalité présente un budget déficitaire à hauteur de - CHF 174'027.-, celui de 2026 prévoyait un déficit de - CHF 263'588.-.

Mais la situation financière de la commune reste excellente avec un bilan robuste et une marge brute d'autofinancement attendue en territoire positif à CHF 206'923.-, proche du niveau du budget 2026.

Marqué par la prudence du côté des recettes et la clarté des choix du côté des dépenses, le projet de budget 2027 témoigne d'une gestion financière responsable. Il offre le cadre nécessaire pour piloter l'administration de manière professionnelle, préserver la valeur de notre patrimoine communal et délivrer des prestations de qualité à la population.

Fondée sur les éléments exposés ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE BOUGY-VILLARS,

Vu le préavis N° 07-2026 de la Municipalité du 20 octobre 2026,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'adopter le budget pour l'année 2027 de CHF 5'492'927.- incluant un excédent de charges de - CHF 174'027.-.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 octobre 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Claude-Olivier Rosset

COMMUNE DE BOUGY-VILLARS 1991 - 600 ANS - 1991

La Secrétaire

Lucia Conti

Annexes : 1. Budget 2027 succinct, 2. Budget 2027 détaillé.